



Discrémiation sur mon lieu de travail

Par **cleo_old**, le **16/11/2007** à **23:36**

Madame, Monsieur,
Employée par une société privée depuis 2005, remplissant mes fonctions de façon très professionnelle et ayant bénéficié depuis peu d'une promotion, je suis victime depuis 2 ans et demi de discrémiation de la part d'une de mes collègues.
J'ai pris connaissance depuis quelques jours seulement de l'ampleur de cette situation que je connaissais malgré tout.
Une personne extérieure à la société s'est offusquée de cette situation et a souhaité me faire part de son soutien en avisant ma hiérarchie.
Voici les faits: depuis plus de 2 ans, une jeune femme alimente une rumeur de liaison avec mon patron, se répand sur les conséquences imaginaires de ma séparation de couple, m'injure, et depuis peu j'ai également su qu'elle commentait de façon malsaine la maladie de ma mère. J'ajoute à cela qu'il y a un an et demi j'ai su qu'un autre de mes collègues passait devant chez moi afin de savoir qui était présent. Depuis quelques jours, les langues se délient et certaines personnes s'offusquent.
J'en ai avertie une fois de plus mes supérieurs qui ont enfin mesurer l'importance de la situation et on averti oralement cette collègue.
Cette situation en concerne pas un petit cercle, mais toute ma vie porfessionnelle, des centaines de personnes.
Je ne souhaite plus faire preuve de tolérance et veux que cette situation soit marquée juridiquement. Quelles sont les mesures à prendre, à mettre en place?
Merci de votre répondre

Par **samatec**, le **26/03/2008** à **16:30**

Bonjour, avez-vous pensé à porter plainte pour diffamation?